

SCP MOUTON Jean-Christophe – LE FLOCH Thierry
Huissiers de Justice Associés
15 Passage Lonjon
34960 MONTPELLIER CEDEX 2
aml-huissiers-montpellier.com

PROCES VERBAL DESCRIPTIF DE BIEN



EXPEDITION

CREDIT MUTUEL C/ ROCHDI

PROCES VERBAL DESCRIPTIF

L'AN DEUX MILLE SEIZE

ET LE VINGT OCTOBRE

A LA REQUETE DE :

CAISSE DE CREDIT MUTUEL DE CASTELNAU LE LEZ, inscrite au registre du commerce et des sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 533246583 dont le siège social est situé 3 Avenue Aristide Briand à CASTELNAU LE LEZ (34170), agissant poursuites et diligences de son représentant légal, domicilié en cette qualité audit siège social.

REPRESENTEE PAR :

Maître Vincent RIEU, avocat associé de la SCP DENEL GUILLEMAIN RIEU de CROZALS TREZEGUET SURVILLE, avocat à la Cour d'Appel de Montpellier, y domiciliée 23 bis rue Maguelone 34000 MONTPELLIER, au Cabinet de laquelle il est fait élection de domicile.

AGISSANT EN VERTU :

De la copie exécutoire d'un acte reçu par Maître Christophe CAULIER, Notaire associé à BAILLARGUES en date du 20 juin 2012,

Je, Jean-Christophe MOUTON Huissier de Justice associé, membre de la SCP MOUTON Jean-Christophe - LE FLOCH Thierry, à la résidence de 34960 MONTPELLIER, et y demeurant 15 Passage Lonjon, soussigné,

Me suis transporté sur la commune de **CASTELNAU LE LEZ – 1139 Avenue de l'Europe**, à l'effet de procéder à la description exacte et détaillée des biens qui y sont situés et appartiennent à :

Dont le requérant se propose de poursuivre l'expropriation en la forme légale, la susnommée n'ayant pas satisfait au commandement aux fins de saisie immobilière signifié par exploit de Maître MOUTON Jean-Christophe, Huissier de Justice associé à la résidence de MONTPELLIER, le 30 septembre 2016.

AINSI QU'IL SUI :

Désignation :

Sur la commune de **CASTELNAU LE LEZ (34)**, - **1139 Avenue de l'Europe** – résidence « **CARRE RIVOLI** » un **local commercial** figurant au cadastre de ladite commune sous les relations suivantes : Sections CM n°364 pour 38 a 73 ca, formant **le lot n°14**.

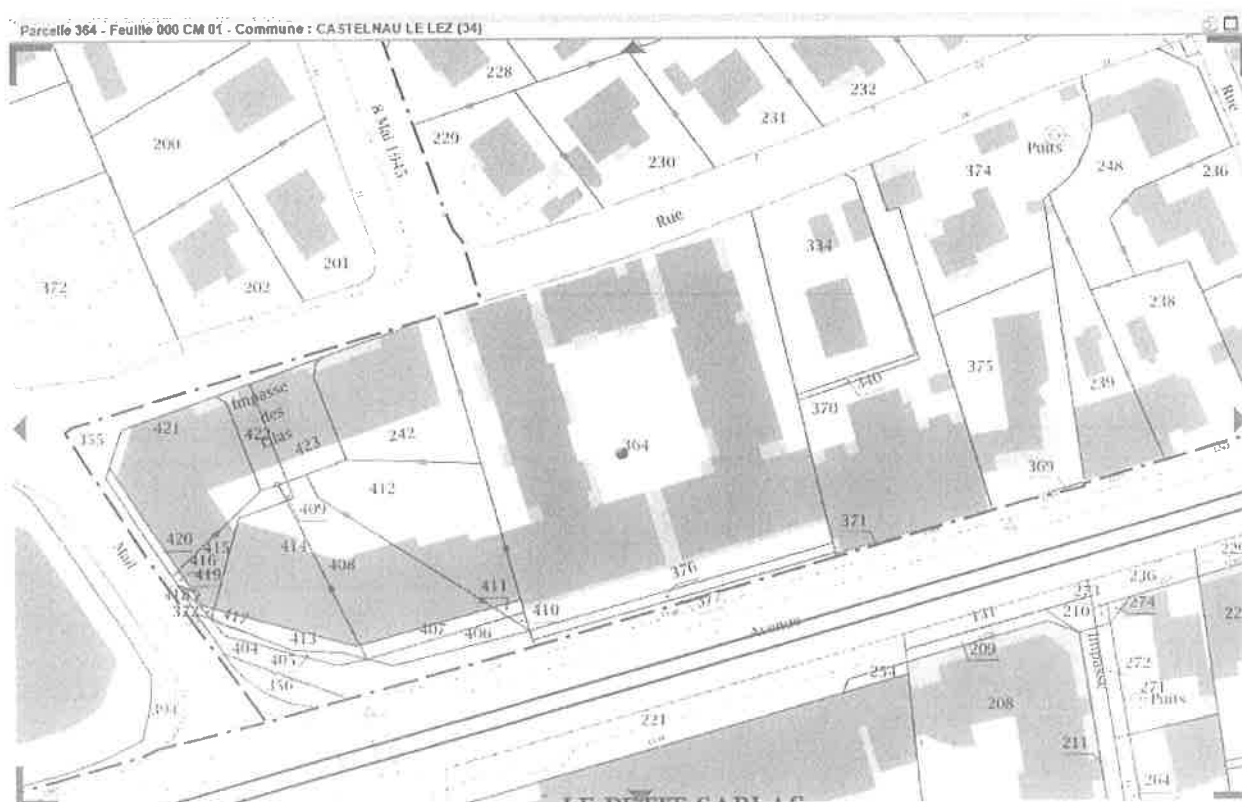
Je me suis par conséquent rendu dans ladite commune, où j'ai procédé en présence du locataire et de la société **LOGIS EXPERTISES**, au descriptif suivant :

D'une surface de 43,25 m², le local fait actuellement l'objet d'un bail commercial pour un loyer mensuel de 867 euros joint en annexe et pour lequel un ATD du Trésor est en cours.

Bordant un axe à forte circulation et très proche d'un arrêt de TRAM, le local, situé en périphérie proche du centre-ville de CASTELNAU LE LEZ, s'inscrit au sein d'un parc privatif de logements récemment construits.

SYNDIC : Cabinet **FONCIA LMG** – 107 rue de la Piscine – 34080 MONTPELLIER

Etat descriptif de division dressé suivant acte de Me CAULIER Christophe, notaire à BAILLARGUES en date du 05 novembre 2009, publié le 11 décembre 2009 volume 2009 P n°14771 plusieurs fois modifiés.





LOCAL (photographies 1 à 4)

Le local est aujourd'hui affecté à l'activité de vente et dégustation de vin.

Avec une devanture entièrement vitrée et ouverte sur une large esplanade, le local entièrement climatisé avec réserve et wc indépendant demeure maintenu en excellent état.

Je n'observe tant au niveau du revêtement de sol que des murs périphériques et plafond aucun dommage susceptible d'être signalé.

La pompe à chaleur réversible avec cassette en plafond demeure en parfait état de fonctionnement.

De tout ce qui précède, j'ai dressé le présent **PROCES VERBAL** pour servir et valoir ce que de droit.



A large, handwritten signature in black ink, written over the circular stamp.



Photo n° 1



Photo n° 2



Photo n° 3



Photo n° 4